



044--  
**NOTE D'INFORMATION N° /MBPE/DGD DU 18 MARS 2022**

**Objet : Présentation du module de rectification des déclarations**

Dans le cadre de l'extension du module « Acte d'Inspection » (A.I.), à l'ensemble des bureaux des Douanes, des nouvelles fonctionnalités ont été prises en compte dans le Sydam, pour les demandes de rectification des déclarations.

J'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service et des usagers, qu'une présentation du module à l'attention des déclarants aura lieu **le 25 Mars 2022 de 09 heures à 12 heures à l'Ecole des Douanes.**

J'invite par conséquent, l'ensemble des opérateurs sus indiqués à prendre les dispositions idoines en vue de leur participation effective à cette activité.

Le Directeur Général



**Général DA Pierre A.**  
Officier de l'Ordre National

**Ampliations :**

- MPMB/Cab
- FEDERMAR
- CEPEX
- CGECI
- Chbre Cce et Industrie
- PAA
- PASP
- OIC
- WebbFontaine
- Synd. des Trans. s/c BOLLORE
- Synd. Nat. des Transitaires
- Tous les Directions Douanes
- CCESP